

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

Niveau 2

Formation initiale

Journal Officiel de la République Française :

Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

Responsable de la formation :	Dr Armelle Guivier
Intervenants :	Equipe pédagogique du CESU70
Durée de formation :	heures
Lieu de formation :	Salle d'enseignement du CESU70 GH70 2, rue René Heymès-70000 Vesoul
Dates de formation :	Nous contacter
Coût de la formation par agent :	400 euros avec financement extérieur 200 euros sans financement extérieur
Modalités et délai d'accès	Formation en présentiel Ouvverte toute l'année (sous réserve de remplir le quota de 6 à 12 personnes. Pré-inscription par mail uniquement et inscription définitive par retour de la convention signée. Notre livret d'accueil vous sera transmis.
Contact :	Bureau du Cesu70 03.84.96.61.21 Cesu70@gh70.fr

Public et prérequis :

- Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une des professions de santé.
- Personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnement éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examen de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers

Pré-requis : aucun

Objectifs de la formation : adaptation du module en fonction de la profession et du mode d'exercice professionnel

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, médicale y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence en attendant l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée
- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE)

Contenu du programme :

- Module Urgences Vitales (10 h) : chaque thème traité
 - o Identifier un danger immédiat et protection adaptée, Alerte avec transmission d'un bilan vital et circonstanciel et initiation des soins d'urgence
 - o Savoir reconnaître une personne inconsciente, libération des voies aériennes supérieures (LVAS) et initiation des soins d'urgence
 - o Identifier une personne en Arrêt cardiorespiratoire et gestes de réanimation cardiopulmonaire de base avec utilisation d'un défibrillateur automatique externe et initiation des soins d'urgence
 - o Identifier une obstruction des voies aériennes supérieures, savoir réaliser les gestes adéquats et initier des soins d'urgence
 - o Savoir stopper une hémorragie externe avec utilisation du garrot, règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux et initiation des soins d'urgence
 - o Connaître les règles de mise en œuvre de l'oxygénothérapie si besoin
- Module Urgences Potentielles (4h30) :
 - o Identifier les signes de gravité d'un malaise (notamment AVC, douleur thoracique, risque de sepsis et hypoglycémie) et réaliser les gestes adaptés au regard des compétences acquises par ailleurs et la transmission d'un bilan vital et circonstanciel
 - o Identifier des signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées pour la PEC du patient (immobilisation, relevage, brancardage)
 - o Prendre en charge une mère et son nouveau-né lors d'un accouchement inopiné
- Module Urgences collectives et SSE (3h30) :
 - o Connaître le concept de SSE, organisation ORSAN et articulation avec ORSEC
 - o Intégrer aux plans de gestion SSE des ES ou EMS
 - o Être sensibilisé à l'accueil afflux massif de blessés
 - o Être sensibilisé aux risques NRBC et premières mesures à mettre en œuvre
 - o Identifier un danger collectif avec consignes de protection (alerte des populations, évènement exceptionnel dans l'ES)
 - o Apprendre les principes de prise en charge médico-psychologique, informations des proches et annonce des décès

Méthodes / moyens pédagogiques et humains:

Formation en présentiel

Méthodes de pédagogie active par des formateurs expérimentés permettant l'expression de l'apprenant et la construction de savoir théorique et pratique : étude de cas, analyse de situations professionnelles, mises en situations simulées et ateliers pratiques

Livret pédagogique donné à chaque apprenant en fin de formation

Traçabilité et Evaluation :

- Feuille d'émargement des participants
- Evaluation formative au cours d'activités réflexives au décours de la formation
- Autoévaluation des acquis
- Evaluation de satisfaction des apprenants
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences délivrée par nos soins, validité de 4 ans

Accessibilité et conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap

En cas de situation de handicap : merci de nous contacter afin de définir des aménagements et /ou orientation possibles et nécessaires.